

GP OF BELGIUM 1974 REVIVAL 50 ans

DATE: Dimanche 23 juin 2024

REGLEMENT PARTICULIER

Avertissement

Cette manifestation n'étant pas une compétition, le style de conduite à y adopter doit tenir compte de cette particularité. En conséquence, l'organisateur se réserve le droit d'exclure sans appel, tout concurrent dont il jugerait le comportement dangereux, pour lui et pour les autres.

COMITE ORGANISATEUR

ASBL: Les Amis du Circuit (En collaboration avec la ville de Nivelles)

Rue de Nivelles 91

7190 Ecaussinnes N° 0701.976.429

ruggerrogp.52@gmail.com tél:0475/46.93.37

Article 1: Parcourt

Lieu : Les portes de l' Europe (ancien circuit de Nivelles Baulers) Plan d'accès en annexe

Largeur moyenne de la route : 6 m

Longueur du circuit: 2200 m

Article 2 : Véhicules ADMIS

Voitures avant guerre (sous réserve) - Motos - Sides

Tourisme, GT.

Formules (monoplaces F1 F2 F3 et formule de promotion, barquettes, protos)

Article 3: frais d'engagements

3-1 Le bulletin d'engagement sera lisible et dûment complété. Il devra être renvoyé par courriel ou par poste à :

Les Amis du Circuit 91 rue de Nivelles 7190 Ecaussinnes.

3-2 Les frais d'inscription s'élèvent à **130 Euros 1 pilote et un accompagnant.** Le montant du droit d'engagement devra

ètre versé pour le 1er juin 2024 (au plus tard) sur le compte suivant :BE 67 0689 1084 5787

avec la Communication suivante : Inscription au GP OF BELGIUM1974 de juin 2024 Passé ce délai, les frais d'inscription seront majorés de 20€ et perçus le jour de la manifestation

L'assurance individuelle (1 jour) pilote obligatoire sur place.

- 3-3 Seul un engagement dûment complété et dont les droits auront été versés sera considéré comme définitif. Seuls les participants ayant rempli ces conditions seront repris sur la liste des engagés et ce jusqu'à ce que le nombre maximum de véhicules admis soit atteint.
- 3-4 La liste exhaustive des véhicules et pilotes participant à la manifestation sera officialisée au plus tard le 20 juin 2024
- 3-5 Le nombre de véhicules est strictement limité à maximum 110 véhicules
- 3-6 <u>Attention</u> Les organisateurs se réservent toujours le droit de refuser l'inscription de n'importe quel véhicule sans avoir à se justifier.

Article 4 : Vérifications administratives

4-1 Les vérifications administratives des concurrents auront lieu au welcome à l'entrée du circuit samedi 22 juin de 14 h à 16h

dimanche 23 juin de 6h30 à 8h

4-2 Documents à présenter : permis de conduire, carte d'identité preuve du paiement d'engagement.

Remplir le formulaire(obligatoire) de décharge vis à vis des organisateurs.

- 4-3 Chaque pilote doit présenter (lors du CT) son casque afin d'y coller un autocollant.
- 4-4 chaque pilote doit se présenter le matin au bureau d'assurance(dans les paddocks) pour règler son assurance (obligatoire) d'une journée de roulage ,ASAF pour les autos et FMB pour les motos.

Le montant est défini par l'ASAF et la FMB (entre 10€ et 20€)

Un brasselet lui sera remis.

Le brasselet pilote sera présenté obligatoirement au contrôleur des amis du circuit , avant la première montée (en prégrille)sur circuit .

Article 5 : Vérifications techniques

- 5-1 Des vérifications techniques seront pratiquées par la direction de la manifestation elle-même.
- 5-2 Dans ce genre de manifestation (qui ne sont pas des compétitions).

Les participants endosseront l'entière responsabilité des conséquences de leurs manquements éventuels, même si le départ a pu leur être accordé par l'organisateur, que ce soit par erreur, par absence partielle ou total de contrôle ou pour n' importe quel autre motif.

Article 6 : Nombre d'engagement voitures/pilotes

6-1 Un véhicule pourra être piloté par 2 pilotes pour autant qu'ils aient souscrit chacun soit

L' assurance ASAF auto

L' assurance FMB moto

6-2 le pilote ne pourra être inscrit que dans 1 seule catégorie.

Article 7 : Sécurité

- 7-1 Les pilotes et passagers des sides devront être agés de 18 ans minimum. Aucune dérogation ne sera possible pour des raisons d'assurance et de sécurité.
- 7-2 Les pilotes autos doivent obligatoirement porter : un casque loisir aux normes CE minimum.
 - une combinaison cuir pour les motos et casque homologué .La combinaison kart est acceptée pour les autos .Des gants cuir de protection de conduite pour les motos.
 - 7-3 Des commissaires en nombre suffisant sont répartis sur tout le circuit avec :
 - a) chasuble identificatrice
 - b) sifflet
 - c) téléphone mobile ou walkie-walkie
 - d) extincteur
 - 7-4 Le circuit est protégé par des barrières et bottes de paille Des zones balisées sont réservées ou interdites au public

Article 8: Comportement responsable

8-1 Par souci de sécurité, les organisateurs se réservent le droit de faire des vérifications de test d'alcoolémie avant chaque départ et pourra dès lors interdire le départ au concurrent positif.

Article 9: Timing

Publication du règlement particulier et début des inscription le 1er mars 2024......

Samedi 22 juin 2024

De 14h à 16h vérifications administratives au welcome à l'entrée du circuit.

Dimanche 23 juin 2024

6h30' Vérifications administratives au welcome à l'entrée du circuit.

8h Circuit en activité

19h Fin de la manifestation

Briefing (obligatoire) avec tous les pilotes : dans les paddocks dimanche 23 juin à 8h

GESTION DE LA MANIFESTATION

Les amis du circuit a.s.b.l

Responsables organisation

Président & vice Président des Amis du Circuit Rue de Nivelles, 91 7190 Ecaussinnes Roger Troiani, Bob Wohrmann, Urban Andy, Viviane Groetembril, Steve Dehoux.

ruggerrogp.52@gmail.com 0475/46.93.37

<u>Secrétariat</u>

Mme Groetembrill... Pilotes 0475/74.04.41

Relation public protocolaire et autorisation

Troiani Roger

Wohrmann Bob

ruggerrogp.52@gmail.com

b.wohrmann@nivellesud.valk.com

0475/46.93.37

0474/84.08.08

Relation presse

Viviane Groetembril

Direction des plateaux de démonstration

Urban Andy

Pré-grille : Alfredo Nardella avec un assistant

Grille de depart : Laurent Verly

Arrivée : Olivier Bette et André Melotte

Coordinateur médias sponsors

Roger Troiani 0475/46.93.37

ruggerrogp.52@gmail.com

Directeur des démos circuit

Troiani Roger 0475/46.93.37

Directeur de sécurité

Urban Andy

Responsable du parc des concurrents :

Directeur adjoint

Urban Andy

Directeur sécurité adjoint

Steve Dehoux

Responsable plateau Moto

: Urban Andres 0494/82.16.18

Responsable plateau Side

: Dehoux Steve 0475/74.04.41

Responsable plateau Voitures

: Troiani Roger 0475/469337